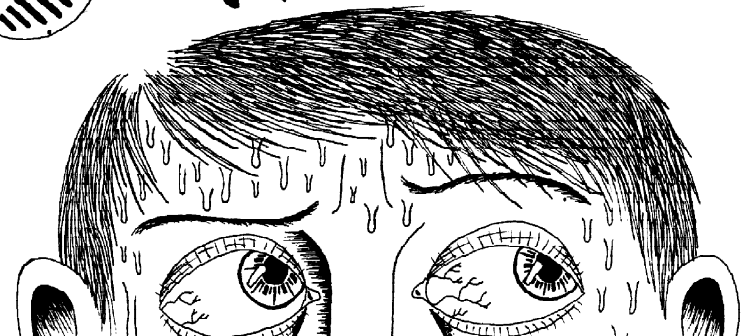


Police de quartier:

Une main de fer dans
un gant communautaire



**CitoyenNEs OpposéEs à la Brutalité Policière
a/s La Librairie Alternative
2035 boulevard St-Laurent 2ième étage
Montréal, Québec
Canada
H2X 2T3**

**Si vous êtes témoin ou victime de brutalité policière
en tout genre, communiquez avec COBP**

boîte vocale (514) 859-9065

cobp@hotmail.com ou cobp@tao.ca

**Toute reproduction d'informations contenues dans
ce document est fortement encouragée.**

3 décembre 1997:

-Le SPCUM sort gagnant de l'impasse budgétaire de la CUM en bénéficiant d'une hausse de neuf millions\$ qui lui permettra, entre autres, d'embaucher les effectifs manquants tandis que, pour la deuxième année consécutive, la transport en commun écoperait d'une baisse de financement liée directement aux coûts de l'implantation de la police de quartier.

11 février 1998:

-La deuxième et dernière phase de l'implantation de la police de quartier débute même si seulement 16 des 26 nouveaux postes ont emménagé dans leurs nouveaux locaux. Une nouvelle circulaire de promotion fait son apparition, de même que les affiches de l'année précédente qui reviennent dans les métros et sur les autobus de la STCUM.

Police de quartier: Une main de fer dans un gant communautaire

« Les corps policiers astucieux réalisèrent que les policiers, les groupes communautaires, les commerçants locaux, les fondations privées, les informateurs et les services fédéraux pouvaient former des alliances sous la rubrique police communautaire sans causer un scandale dans le public. » - *Covert Action Quarterly*, été 1997

Combien de fois a-t-on déjà entendu qu'être policier est un des boulots les plus difficiles? L'hostilité du public envers cette institution atteint des sommets. D'un côté, les massmédias exposent avec le sensationnalisme qu'on leur connaît les scandales les plus gênants pour les autorités en uniforme. De l'autre, la haine du flic qui, autrefois, ne s'exprimait ouvertement qu'à travers des groupes relativement marginalisés (la gauche radicale, la scène punk, etc.), gagne en popularité, en particulier avec la contribution du mouvement hip-hop, qui ne mâche pas ses mots, propulsant ainsi la critique contre les forces de l'ordre aux rangs d'une culture de masse.

Cette hostilité accroît le syndrome de la 'forteresse assiégée', où les policiers se sentent aliénés du reste de la population, qu'ils sont pourtant supposés «servir et protéger», développant ainsi une vision paranoïaque de la société qu'on pourrait résumer ainsi: «nous, contre le monde». Dans les zones défavorisées des grandes métropoles du monde industriel, la conduite des policiers qui les patrouillent, la fréquence de leurs abus de pouvoir, et surtout, leurs bavures, sont une des rares colères unificatrices pour les pauvres, et même pour des gangs rivales, qui se solidarisent sur la ligne de front, souvent le temps d'une nuit d'émeute. Le paradoxe n'est pas moindre, le désastre est tel que la police tend à produire exactement l'effet contraire de sa mission de maintenir la paix sociale, son action répressive devenant elle-même le principal élément déclencheur de certains des plus importants soulèvements urbains de notre époque!

L'ampleur du fossé existant entre la police et les résidentEs des quartiers pauvres, et surtout le danger qu'il représente, a été mis à jour aux États-Unis par la Commission Kerner en 1967. Cette Commission avait été instituée à la suite des émeutes de Detroit de la même année. Véritable insurrection urbaine, l'émeute de Detroit avait causé pour 500 millions\$ de dommages à la propriété privée et avait été écrasée dans le sang par la Garde Nationale, faisant 43 mortEs et 2700 arrestations. Les conclusions de la Commission Kerner constituent un des premiers plaidoyers en faveur de la police communautaire:

«La Commission croit que la police ne peut pas, et ne devrait pas, résister à s'impliquer dans les services à la communauté. Il y aura autant de bénéfices pour les forces de l'ordre que pour l'ordre public. Premièrement, la police, à cause de sa "position de première ligne" pour s'adresser aux problèmes des ghettos sera mieux en mesure d'identifier les problèmes de la communauté qui pourraient conduire au désordre.

Deuxièmement, la police sera mieux en mesure de gérer des incidents qui nécessitent son intervention. Troisièmement, l'accomplissement volontaire d'un tel travail peut mériter à la police le respect et l'appui de la communauté. Finalement, le développement de contacts non-confluctuels peut procurer à la police une source vitale d'informations et de renseignements concernant les communautés qu'elle sert.»

Pas besoin de remonter aussi loin dans le temps pour affirmer le lien de cause à effet entre les émeutes et la police communautaire. En France, dans la cité d'Amiens-Nord, l'explosion de colère de la jeunesse en novembre 1994, au cours de laquelle le chef des CRS a reçu une décharge de chevrotine en plein thorax (!), a convaincu les autorités d'opter pour la police de proximité, la version locale de la police communautaire. Comme le raconte un envoyé spécial du journal Le Monde: «Peu à peu, l'ordre et le calme sont revenus. La police municipale s'est installée au milieu de la cité. En collaboration avec les travailleurs sociaux, elle s'est lancée dans la reconquête des esprits. À pied. Et sans armes, à la différence des "collègues" de la police nationale.»(Le Monde 20 janvier 1998)

Plus près de nous dans l'espace et dans le temps, l'émeute de Saint-Hyacinthe du 27 janvier 1999, durant laquelle 300 jeunes ont lapidé une poignée de flics débordés, a remis à l'ordre le projet de développer le volet communautaire de la police municipale. Dans son rapport de trois pages sur cet événement, le lieutenant Bessette écrit: «Il faut multiplier les efforts, tant du côté patronal que du côté du syndicat, afin de mettre en place les principes de base de la police communautaire, notamment la résolution de problèmes et le partenariat.» Un des intervenants de la Maison de Jeunes, Jacques Berger, insiste pour établir une relation plus étroite avec les policiers: «Tout ce qu'ils ont à faire, c'est de s'arrêter dans les lieux comme le nôtre ou les terrains de jeux, pendant qu'ils patrouillent, ne serait-ce que cinq minutes, sur une base régulière, et de demander aux intervenants présents si tout va bien.» (Le Courrier de St-Hyacinthe, 3 février 1999)

La police communautaire est donc avant tout une modernisation du dispositif policier, destinée à désamorcer la révolte avant qu'elle n'éclate. Il ne s'agit pas là d'une nouvelle police mais plutôt d'une stratégie de maintien du statu quo social qui vient compléter celles déjà existantes, c'est une corde supplémentaire à l'arc constabulaire. Cependant, les craintes des autorités ne peuvent expliquer à elles seules pourquoi nous sommes au prise avec la police communautaire. Chris Murphy fournit d'autres éléments explicatifs: «À quelques exceptions près, la police canadienne est une typique réponse modifiée, ou une copie, de l'idéologie et de la pratique policière américaine. Cette importation peut-être inévitable de l'idéologie, des recherches et de la technologie, bien que parfois modifiée et reformulée pour satisfaire les conditions canadiennes, explique les origines et les tendances de la plupart des développements et des innovations dans la police canadienne lors des dix dernières années.»(Community Policing in Canada, p.14)

Petite histoire de la police de quartier

3 octobre 1995:

-Le projet de police de quartier, conçu par la direction du SPCUM, est rendu public devant la Commission de sécurité publique.

24 et 25 octobre 1995:

-Seulement 18 organismes (et un seul citoyen) se prononcent sur le projet dans le cadre des consultations tenues par la Commission de sécurité publique. La principale opposition vient de la Fraternité des policiers et policières de la CUM.

29 novembre 1995:

-Le projet de la police de quartier est adopté par le Conseil de la CUM.

23 février 1996:

-Le Conseil de la CUM vote à majorité qu'il consent à emprunter 18,5 millions\$ pour implanter la police de quartier. 1,6 millions\$ sera versé en salaires aux neuf membres du Comité de développement et d'implantation de la police de quartier, et 15 millions\$ sont consacrés à l'achat d'équipement informatique (remplacement des terminaux mobiles par 462 micro-ordinateurs portatifs: 6,9 millions\$).

14 août 1996:

-Entente de principe entre la Fraternité et la CUM sur le renouvellement de la convention collective. Le syndicat retire son opposition à la police de quartier tandis que les 4000 policiers obtiennent une hausse salariale de 5,3%.

Janvier 1997:

-Lancement à grands déploiements publicitaires de la police de quartier (Phase 1): les wagons de métro du STCUM sont inondés d'affiches (qui resteront plusieurs mois), une circulaire de 8 pages anglais-français est distribuée dans 900 000 foyers, etc. Des 23 nouveaux postes promis par la direction du SPCUM, une dizaine ouvrent leurs portes.

19 août 1997:

-Le SPCUM annonce la création d'un programme offrant aux gens de suivre des cours sur le travail de la police. L'Institut de Partenariat de la police avec les Citoyens (IPC) ouvre sa première session de onze cours accueillant 40 citoyensNEs pour le 1er octobre.

7 octobre 1997:

-Duchesneau menace de retirer la participation du SPCUM à l'escouade Carcajou, si le gouvernement du Québec n'honore pas sa promesse d'une aide de 25 millions\$ nécessaire à l'embauche de 259 policiers pour compléter la Phase 2 de la police de quartier.

-PAKISTAN.

Fondé en 1989 par un groupe de businessmen déçus par l'inefficacité de la police de Karachi, le Citizens-Police Liaison Committee (CPLC) mène des opérations de sauvetage pour libérer d'autres businessmen victimes de kidnappings. Lors de sa première année d'existence, le CPLC prétend avoir résolu 80% des cas d'enlèvements sans payer un seul sou de rançon. Neuf ans plus tard, le CPLC est à la fine pointe de la technologie répressive, utilise de l'équipement permettant d'écouter les lignes téléphoniques, de dépister des voix («voice-matching»), possède une banque de données sur les criminels locaux, etc. (Guardian Weekly, week ending march 1, 1998)

écrit par Bobov - 14/03/99 - Membre de COBP
(CitoyenNEs Opposés à la Brutalité Policière)
Montréal, Québec

Partout où le projet de police communautaire est apparu, il s'est tout d'abord heurté à la méfiance des premiers concernés, les flics, qui ne sont pas reconnus pour leur ouverture d'esprit au changement. Jusqu'au moment où certains de leurs éléments les moins désavantagés intellectuellement (!) ont compris que l'appareil policier a tout à gagner en prenant le virage communautaire. C'est sans doute pourquoi différentes adaptations de la police communautaire existent aujourd'hui dans des dizaines de pays sur les cinq continents.

Le discours promotionnel de la police communautaire, pauvre en idées mais riche d'expressions à double-sens, camoufle des projets insidieux difficilement avouables dans un régime qui s'auto-félicite rituellement de son caractère démocratique. Il faut éviter l'erreur d'imaginer que la police communautaire représente une réaction de faiblesse ou encore un signe de ramollissement de la part d'autorités. Au contraire, aussi farfelue que puisse paraître la combinaison insolite des mots «police» et «communautaire» aux oreilles d'une personne sensée, cette formule sert de couverture idéale pour mener une offensive policière généralisée contre la société. Partout où le germe de la police communautaire a été semé, les abus de pouvoir contre la population civile redoublent d'intensité, en particulier contre les victimes favorites des flics, les gens qui sont marginalisés par la société capitaliste qui en a fait des cibles faciles, les pauvres qui sont poussés dans l'illégalité pour survivre, exerçant des métiers à haut risque de criminalisation.

Il convient malgré tout d'examiner de plus près une des expressions les plus courantes dans la terminologie de la police communautaire, celle de la «résolution des problèmes». Par cela, la police communautaire prétend faire peau neuve en rejetant le vieux modèle usé de la «police à réaction». La police communautaire affiche l'ambition de, non seulement anticiper le «problème», mais en plus d'en éliminer la source. La police communautaire va-t-elle militer contre l'inégalité des revenus entre riches et pauvres, et contre la criminalisation des personnes consommatrices de drogues, deux des principales causes des crimes contre la propriété? Sûr que non, vu le grand nombre de policiers qui s'en retrouveraient au chômage! Étant donné cet irréconciliable désaccord sur la source des problèmes, l'intention de la police communautaire de les régler définitivement n'annonce rien de prometteur.

En fait, la résolution des problèmes est une excuse pour élargir le mandat répressif de la police. Le raisonnement de la police communautaire sur la résolution des problèmes repose essentiellement sur la «théorie de la fenêtre brisée», des criminologues James Q. Wilson et George Kelling, qui se résume comme suit: si une fenêtre brisée d'un immeuble n'est pas remplacée, les probabilités sont grandes que le reste des fenêtres connaîtront le même sort, tout simplement parce que la négligence de remédier à ce problème enverra un signal comme quoi tout le monde s'en fout éperdument et sera interprétée vraisemblablement comme une invitation aux casseurs à récidiver sans crainte. Pour la police, cette théorie est la justification idéale de la politique de tolérance zéro vis-à-vis des méfaits, soient-ils les plus insignifiants. Comme dirait le dicton «Qui vole un oeuf, vole

un boeuf». Ainsi, la mission traditionnelle de la police de se limiter à réprimer la criminalité se trouve à être enrichie par une nouvelle vocation, celle de s'attaquer à toutes les manifestations de «désordre public», comme pisser dans une ruelle, brûler un feu rouge, etc.

Imaginez une seconde, si la police tolère les sans emploi qui passent la journée assis dans les lieux publics, l'effet d'entraînement que cela pourrait avoir sur le reste de la population active! Pour notre bien à tous, le policier communautaire doit ordonner au chômeur de se lever et de marcher vers son centre d'emploi avant que tout le monde l'imité et décroche de son boulot! Sérieusement, entre cette grossière exagération et la réalité, il n'y a qu'un pas que de nombreux flics franchissent avec une aisance déconcertante. Seulement, l'acharnement des policiers à déloger les adeptes du flânage est sûrement davantage attribuable à leur mentalité de banlieusard borné d'esprit, supportant difficilement la vue des pauvres, que par une interprétation élastique de la théorie de la vitre cassée.

UN APPAREIL POLICIER EN PLEINE CROISSANCE

De l'aveu même des promoteurs de la police communautaire, le but est de rendre la police plus «visible», plus présente dans la rue. Cette visibilité policière accrue ne se fait évidemment pas à coups de baguette magique, mais bien par la dilapidation des fonds publics.

*À Laval, la police communautaire permet d'ajouter six nouveaux postes, appelés des «centres de services en sécurité publique» et d'embaucher 24 policiers auxiliaires. (Journal de Montréal 27/11/98) Une semaine auparavant, la fraternité des policiers avait signé une nouvelle convention autorisant une hausse de salaire de l'ordre de 5,16%. (Journal de Montréal 18/11/98)

*À Halifax, l'avènement de la police communautaire («community based policing») se traduit par une hausse annuelle de 5% du budget de la police entre 1985 et 1988, alors qu'à l'époque l'administration municipale insistait pour limiter la croissance de ses autres services à 3%. (Community Policing in Canada)

USA - UNE FAÇADE COMMUNAUTAIRE POUR LIVRER LA GUERRE À LA CRIMINALITÉ

Après plus d'une dizaine d'années de chemin dans la voie de la police communautaire, cette formule réussit à convertir des adeptes de poids, soit ceux qui occupent la Maison-Blanche. Le 13 septembre 1994, le président Clinton signe la loi intitulée «Violent Crime Control and Law Enforcement Act», avec l'appui de congressistes des deux partis démocrates et républicains monopolisant la vie politique américaine. Cette loi autorise le gouvernement fédéral à dépenser 8.8 milliards\$ sur six ans pour que les forces de police locales embauchent 100 000 agents supplémentaires pour patrouiller les rues! Sous le prétexte circonstanciel de «promouvoir les stratégies de la police communautaire», l'administration Clinton parvient à mobiliser une véritable armée de flics. Le programme respon-

femmes peuvent-elles se plaindre si leurs agresseurs travaillent main dans la main avec la police?»

Regroupant aujourd'hui près de 200 volontaires, Street Watch auto-qualifie ses tactiques d'«harcèlement non-violent». Les vigiles assurent la surveillance nocturne, contrôlent l'identité des gens entrant dans le quartier, notant les numéros d'immatriculation des voitures, installant des caméras et des systèmes d'alarme. Des intervenantEs en travail social, dont certainEs qui ont aidé des femmes à quitter la prostitution, sont aussi devenuEs des cibles pour les protecteurs de l'ordre puritain, et ont été insultéEs, crachéEs dessus, leurs autos criblées de pierres. La culture macho-Rambo a pris le dessus et de nombreuses femmes se sentent prisonnières chez elles. Même la révérende Pam Nicholson, qui fut vicairie à Balsall Heath, a goûté au «harcèlement non-violent». Un soir qu'elle promenait son chien les vigiles lui ont demandé pourquoi elle portait une chemise de pasteur... à manches courtes! «Aujourd'hui, je travaille dans un quartier beaucoup plus mal famé, mais je m'y sens plus en sécurité le soir qu'avec les vigiles de Balsall Heath», dit-elle. (Courrier International, 4 février 1999)

LA POLICE COMMUNAUTAIRE À TRAVERS LE MONDE

-AFRIQUE du SUD.

Dans son Livre blanc, le ministre de la sécurité, Sydney Mufamadi, propose une réforme du Service de Police qui ressemble comme deux gouttes d'eau aux principes de base de la police communautaire. Une des propositions vise à donner plus de responsabilités aux civils en ce qui concerne les politiques, les stratégies, les mesures de contrôles et de vérification du Service de Police sud-africain. Le Livre blanc recommande de rendre la police plus visible sous différentes formes: les patrouilles préventives, les patrouilles dirigées ciblant un lieu spécifique pour un temps limité et le patrouillage à haute densité dans les secteurs où le taux de criminalité est réputé pour être élevé. Mufamadi suggère la création d'une unité spécialisée dans la prévention. Le Livre blanc suggère également d'améliorer la cueillette, l'analyse et la gestion du renseignement criminel, en mettant sur pied des sections d'enquête spécialisées et en élargissant les responsabilités institutionnelles des enquêteurs. (Panafrican News Agency 20/5/98)

-BOLIVIE.

Le 14 janvier 1999, à La Paz, une cérémonie d'inauguration d'un programme de police communautaire, baptisé Citizen Safety Plan (CSP), tourne à l'affrontement lorsque 600 travailleurs licenciés venus protester contre les politiques gouvernementales sont brutalement réprimés par les forces de l'ordre à l'aide de gaz lacrymogènes. Outre les dommages infligés à l'image «communautaire» que la police veut vendre à la population, la confrontation laisse aussi deux flics avec des dents brisées. Avec le CSP, des conseils de quartiers travaillent en coordination avec la police. Commentaire d'un journaliste témoin: «Le slogan était 'La force policière plus proche du peuple'. Et c'était, plus proche, mais avec des bâtons et des coups».(Weekly News Update on the Americas, 17/1/99)

mille citoyenNEs en mal de loi et d'ordre en sept années d'existence. Le VIP se divise en cinq sections:

- Crisis Intervention Team, chargés de porter secours à des citoyenNEs venant d'être victimes d'un crime en fournissant un support émotionnel et des ressources de première nécessité (logis, nourriture);

- Retired Senior Volunteer Patrol, comprenant des citoyenNEs âgés de 55 ans et plus qui occupent leur temps libre en patrouillant les quartiers, en vérifiant la sécurité des maisons vacantes, et ce, à l'aide d'un véhicule équipé d'une radio de police pour communiquer avec les vrais flics dans le cas où leur intervention serait requise;

- Police Reserves, formés de volontaires qui ont suivi le cours intitulé Peace Officers Standards and Training à la Reserve Academy, bénéficiant de «pouvoirs limités» pour patrouiller les rues;

- Critical Incident Management Volunteers, qui assument des responsabilités au niveau des communications, des opérations du poste de commandement, des évacuations, etc.

-le reste des citoyenNEs participants au VIP forment un noyau de gens qu'on retrouve à l'intérieur de chacune des installations du SDCPD, incluant la Police Academy et le Pistol Range and Crime Laboratory, et cumulent plus de 25 fonctions différentes.

À New York, un policier a eu l'idée d'utiliser des vétérans de guerre sans-abri pour patrouiller les rues de certains quartiers agités. Ainsi sont nés les V-COPS (Veterans Civilian Observation Patrol), qui patrouillent les environs des banques le jour où arrive les chèques d'aide sociale. Lors des neuf premiers mois de 1991, 27 membres des V-COPS ont fourni plus de 8000 heures de présence dans les rues. Un des V-COPS décrit l'impact qu'a son groupe sur la sécurité dans les quartiers: «Notre présence décourage les criminels de venir dans notre quartier. Ils savent qui nous sommes. Ils savent que nous sommes des vétérans. Ils croient que nous sommes probablement des psychos ou des Rambos et ils s'en vont.» Les banquiers apprécient le travail des V-COPS et leur offrent des lunchs gratuits. (Community Policing: Theory & Practice, 1994)

Il faut être extraordinairement naïf, ou volontairement aveugle, pour ne pas voir que ce type de vigiles populaires ouvre le champ libre aux pires dérapages. Si les policiers sont devenus maîtres dans l'art de contourner les contrôles institutionnels entourant l'usage de leur pouvoir, imaginez comment des citoyenNEs zélés, libres de tout type de règles déontologiques peuvent tirer profit de cette situation! En Grande-Bretagne, dans la ville de Birmingham, les autorités se plaisent à citer en exemple la mobilisation des résidentEs du quartier réputé «chaud» de Balsall Heath, qui se sont organisés en vigiles. À l'insécurité urbaine, liée à la concentration de dealers, de proxénètes et de clients rôdant en voitures, s'est substituée l'autoritarisme, et même la terreur, des groupes de Street Watch. D'après Cari Mitchell, du Collectif anglais des prostituées, «les femmes de notre réseau se sont plaintes de nombreuses agressions perpétrées par des membres ou d'ex-membres de Street Watch - des attaques potentiellement mortelles dans certains cas ou nécessitant une hospitalisation. À qui les

sable du financement des cent mille nouveaux policiers s'appelle en effet Community Oriented Policing Services (COPS).

En utilisant l'alibi d'une police communautaire comme façade, le régime Clintonien réalise le tour de force de rallier à sa croisade pour la loi & l'ordre les quelques libéraux influents qui croient encore que la guerre à la criminalité ne mérite pas l'abolition pure et simple des droits civils. Pour s'assurer du succès du COPS auprès des corps policiers, il n'est pas question d'embêter les flics en exigeant d'eux des détails sur la façon dont ils comptent utiliser ces fonds pour innover dans le domaine de la police communautaire. Le ministère de la justice a songé à simplifier au minimum la procédure pour obtenir les fonds. Pour les petites villes qui appliquent au programme, un formulaire d'une seule page suffit. Pour toute demande de flics communautaires additionnels, même pas besoin de remplir une nouvelle application, il n'y a qu'à indiquer le nombre de renforts désiré!

L'opportunisme électoral de Clinton ne saurait expliquer à lui seul pourquoi son administration a choisi de s'engager aussi profondément dans le flicage généralisé. À force de jouer au shérif dans le monde entier, Washington trouvait peut-être qu'il avait négligé ce qu'on pourrait appeler «le front intérieur». Il est vrai que le phénomène de l'insécurité avait pris une si grande ampleur que les riches ne pouvaient même plus admirer le bulletin de nouvelles sur leur écran couleur 27 pouces sans entendre parler des pauvres des ghettos qui ne finissent jamais de s'entre-tuer. Ignorer l'existence des classes misérables devenait alors difficile, pour ne pas dire impossible, vu que le spectacle quotidien de leurs faits d'armes hauts en couleur fut élevé au rang d'exploits criminels ultra médiatisés. Pire encore, l'image d'une Amérique aux prises avec une violence urbaine incontrôlable risquait de nuire au prestige international de la première puissance impérialiste de la planète!

Pour livrer bataille à cette «menace intérieure», qui de mieux placés que tous ces ex-GI's de la US Army, remerciés de leurs services par manque de guerre froide et sûrement en manque d'action? L'administration Clinton y a pensé. En collaboration avec le ministère de la Défense, les fonds de COPS financent le recyclage de soldats fraîchement démobilisés en heureux policiers communautaires! L'association militaire/police communautaire ne s'arrête pas là. Dans un article paru dans un journal de syndicat policier américain, du nom de Law & Order, un des avocats de la police communautaire dévoile ce qui a inspiré ce type de stratégie: «Les 'PSYOPS', ou 'Opérations Psychologiques', c'est comme ça que les militaires appellent la modification de la pensée d'un ennemi ou d'une population. La police d'orientation communautaire fait la même chose». (Law & Order, mai 1995)

LA POLICE COMMUNAUTAIRE À LA RESCOURSSE DE L'ORDRE SOCIAL

On doit être plusieurs à se demander, où la police est allée pêcher cette idée de «communauté»? Qu'est-ce que ça peut bien vouloir dire d'habiter «une commu-

nauté», dans une grande ville comme Montréal, où le taux de personnes vivant seules est vertigineux, où des multitudes de gens se croisent quotidiennement dans la rue ou dans le métro sans jamais s'échanger un seul mot dans un anonymat silencieux et asphyxiant? En l'absence d'une véritable «communauté», où les voisinEs se connaissent et entretiennent des rapports non-fictifs, l'idée de «communauté» que véhicule la police ne saurait être d'autre chose qu'une fabrication, basée essentiellement sur la représentation que font de cette idée de «communauté» les petits journaux hebdomadaires de quartier. Feuilletter les pages de cette presse jaunissante donne le portrait de cette «communauté» que la police veut servir et protéger. Tous les membres respectables (?) de l'establishment de quartier y ont leur photo le plus souvent possible, madame ou monsieur députéE qui donne une enveloppe aux représentantEs d'associations et porte-paroles auto-proclamés de leur membership respectifs, aux côtés des espaces publicitaires des petits entrepreneurs. Ce sont dans des journaux comme Les Nouvelles de l'Est, distribué dans Hochelaga-Maisonneuve, ou encore Le Progrès de Villeray, que la police de quartier tient sa petite chronique rédigée par des agents sociocommunautaires alphabétisés.

Puisque cette «communauté» n'existe réellement que pour ceux qui ont la fonction de la représenter, ce sont donc les intérêts de ces derniers que la police de quartier se dévoue à défendre. Au fond, la police communautaire ne modifie en rien la structure de l'ordre social dominant, sinon qu'elle la solidifie localement en se proposant de se faire le complice avoué de ses aspirations mercantiles. Avec sa nouvelle «mission communautaire», la police veut légitimer son côté clientéliste, qui a toujours existé, afin de l'exploiter sans entrave. Elle est aussi poussée à le faire à cause que sa position sur le marché de la sécurité se trouve menacée par les agences privées qui connaissent une fulgurante expansion. Lors du recensement canadien de 1991, les forces policières comptaient 61 500 flics contre 104 800 agents de sécurité travaillant dans le secteur privé. Sept ans plus tard, les effectifs constabulaires ont chuté à 54 311 tandis que le nombre d'agents de sécurité a doublé, pour atteindre 200 000! (Maclean's, 12 janvier 1998). Le règne de la compétitivité n'épargne donc pas les forces de police.

Cinq jours avant que son projet soit adopté par la CUM, le directeur du SPCUM de l'époque, Jacques Duchesneau, agit à son profit l'épouvantail de la «police privée» dans une entrevue qu'il a lui-même sollicitée au Devoir pour faire pression sur les élus municipaux: «Il y a pire que les contraintes budgétaires. Il y a la compétition du privé [détectives privés, services d'investigation, agents de sécurité, etc.]. On s'est toujours vu comme un monopole et c'est de moins en moins vrai», Duchesneau, ajoutant néanmoins plus loin que cette police concurrente «doit devenir une alliée.» (Le Devoir 27/11/95).

Ce que ne dit évidemment pas Duchesneau c'est que, pour couper l'herbe sous le pied du privé, la police doit veiller à combler les attentes des secteurs de la société qui alimentent cette demande sécuritaire, c'est-à-dire, les intérêts... privés, soient-ils ceux d'entreprises ou d'individus fortunés, bref, ceux qui ont suffisamment de marchandises pour investir dans leur protection. L'an passé, les

SPCUM à l'époque, Jacques Duchesneau, avoue qu'«il n'est pas impossible qu'on développe un lien de partenariat plus poussé», mentionnant qu'à Ottawa des bénévoles travaillent dans les postes de quartier (La Presse, 20 août 1997).

C'est déjà chose faite dans la ville de Québec, où depuis 1995, des postes communautaires sont dirigés par des jeunes, des représentantEs d'organismes communautaires, comme l'Oeil, et des étudiantEs en technique policière (La Presse 9 juillet 1995). Selon une source digne de foi, lors de la légendaire émeute de la Saint-Jean Baptiste de 1996, les bénévoles, armés de bâtons de base-ball, se tenaient prêts à défendre leur poste.

Avec l'IPC, le SPCUM ne fait qu'imiter la version américaine, qu'on appelle Citizen Police Academy, initié à Orlando (Floride), en 1985, qui elle s'inspire d'une expérience similaire en Grande Bretagne. Depuis, la formule s'est répandue comme une traînée de poudre aux quatre coins des USA. Juste dans l'état du Massachusetts, pas moins de 103 de ces «académies» ont été recensées en 1997, une hausse de 50% relativement à l'année précédente! (The Christian Science Monitor, 15 mai 1997). Cet engouement peut s'expliquer par la popularisation de la culture policière au travers de nombreuses émissions de télévision pro-flic. Le Freemont Police Department mise ouvertement sur ce phénomène pour remplir les classes du Citizen's Police Academy local. «Êtes-vous un fan de Dragnet, Hill Street Blues ou NYPD Blue? Si ces programmes de télévision ont piqué votre curiosité dans les forces de l'ordre, voici votre chance d'explorer les activités policières locales.», lit-on dans City of Freemont Community Newsletter.

Sur le site internet du Pueblo County Sheriff's Department, les objectifs de son «académie de citoyenNEs» sont d'une transparence outrageuse. Le shérif souhaite que les «groupes sélectionnés de leaders de la communauté et de citoyenNEs intéressés» qui suivront les cours deviennent «nos ambassadeurs auprès de la communauté pour aider les citoyenNEs à mieux comprendre les forces de l'ordre. De plus, les classes de l'académie forment un noyau d'un groupe d'ex-élèves qui nous appuiera pour des questions sur lesquelles nous avons lutté pendant longtemps sans aucun support et compréhension de la part du public.» Les citoyenNEs qui gradueront de «l'académie» seront invitéEs à se dévouer auprès du shérif de nombreuses façons, entre autres en «exprimant leur appui au shérif lors des audiences budgétaires du commissaire», «entrant des données dans les ordinateurs», «prêtant assistance lors des événements de levée de fonds», «dirigeant des groupes de Neighborhood Watch à travers le comté», etc.

San Diego (Californie) est une des villes les plus à l'avant-garde dans l'enrôlement de civils pour seconder l'action policière. Sur son site internet, le San Diego Police Department (SDPD), vante des réalisations telles que le Neighborhood Watch, une sorte de vigile de quartier hiérarchisée avec des postes de coordonnateurs communautaires et même des «capitaines de blocs»(!); ou encore les fameuses Citizen's Patrol, qui «agissent comme les yeux et les oreilles pour observer les activités suspectes et éliminer les problèmes». Initié en 1990, le programme Volunteers in Policing (VIP), a réussi à recruter plus de

VOTRE CHANCE DE DEVENIR «LES YEUX ET LES OREILLES DE LA POLICE»

Par sa nature controversée, l'enrôlement de citoyenNEs pour seconder la police constitue une des phases les plus délicates de l'implantation de la police communautaire. L'idée de voir des civils patrouiller les rues et informer la police à une large échelle n'est pas sans évoquer le spectre d'un état-policier classique, d'une société contrôlée par la peur où les voisinEs espionnent les voisinEs. Nul besoin de souffrir d'un délire de conspiration pour prédire un avenir aussi sombre, car la menace est bien réelle, cela se dessine, non pas dans le secret, mais bien sous nos yeux, et le risque que cela se concrétise est énormément élevé puisque, jusqu'à date, aucune voix influente ne s'est fait entendre pour dénoncer cette sinistre éventualité.

Pourtant, le matériel promotionnel de la police de quartier ne pourrait être plus clair. Déjà sur les affiches publicitaires de la PDQ qui avaient envahi massivement les véhicules du STCUM en '97 '98, l'invitation était lancée par un message visuel: ce n'était pas une coïncidence si, sur tous ces posters, sur lesquels on aperçoit des citoyenNEs en compagnie de policiers, le sourire fendu jusqu'aux oreilles, on remarque que la casquette de police se retrouvait sur la tête des citoyenNEs. L'effet psychologique visé était non seulement de briser la barrière mentale de séparation entre flics et civils, mais de plus, inciter la population à s'identifier avec la fonction, donc le rôle, d'agent des forces de l'ordre.

Sur les pages de la deuxième circulaire de promo de la PDQ, apparue en février 1998, le message devient encore plus grossier, avec le slogan «LA POLICE DE QUARTIER, C'EST VOUS!». Les promoteurs de la police de quartier ont choisi le terme «partenariat» pour définir la nouvelle relation qu'ils entendent développer avec les citoyenNEs. Il aurait été plus approprié d'utiliser le terme de «collaboration», mais les stratèges du SPCUM ont sans doute compris que leurs «citoyenNEs partenaires» risqueraient de souffrir de l'étiquette de «collabos». Pour accueillir ces citoyenNEs qui ont raté leur vocation constabulaire, deux structures sont mises sur pied: les Comités Auteurs de Partenaires (CAP) et l'Institut de Partenariat de la police avec les Citoyens (IPC).

Chacun des 49 postes de quartier sont dotés de ces CAP, «qui sont en fait des groupes de travail formés d'une dizaine de personnes issues d'organismes représentatifs du quartier». Les attentes des policiers communautaires sont limpides: «On vous demandera alors d'identifier les problèmes de sécurité publique dans votre quartier et de participer à la mise en place de solutions.» Quant à l'IPC, il offre, depuis le 1er octobre 1997, de participer à une session de onze cours gratuits sur les différents aspects des activités policières, incluant «Utilisation de la force par les policiers», «Division des stupéfiants (policiers en civils et agents doubles)», «Participation à une activité de familiarisation avec la patrouille motorisée». Les participantEs, au nombre de 40, «seront encouragés à s'impliquer dans les démonstrations et les jeux de rôle». Sur le feuillet d'inscription, on peut y lire que «Compte tenu de la nature des séances offertes, tous les candidats devront réussir une enquête sécuritaire.» En conférence de presse, le no.1 du

porte-paroles d'une association représentant 120 commerçants du centre-ville montréalais, la SIDAC, ont joué la carte de la police privée pour faire pression sur le SPCUM afin qu'il adopte une ligne dure face aux jeunes de la rue. Il n'avait suffi à Remi Caron, de la SIDAC, de prédire que les commerçants vont «embaucher des gardes armés» pour que le nouveau directeur du SPCUM, Claude Rochon, annonce qu'il ajoutera 60 policiers supplémentaires pour patrouiller à pied le secteur.(La Presse, 15/5/98). Néanmoins, les marchands restent sur leur faim, le dg de la SIDAC, Richard Fradette, revient à la charge deux semaines après l'apparition des renforts policiers, affirmant: «Certains disent dans les coulisses que si rien n'est fait, il va y avoir des contrats qui vont se donner»(Le Devoir 02/6/98, c'est-à-dire que des fiers-à-bras pourraient être engagés pour briser les jambes de certains jeunes).

Comme la plus ancienne des polices traditionnelles, la police communautaire demeure non seulement la fidèle alliée des puissants, mais en plus n'hésite pas à durcir sa répression contre les plus pauvres pour conserver la précieuse estime des dirigeants. Les exemples abondent sur le parti-pris de la police communautaire dans des conflits sociaux opposant les intérêts commerçants versus ceux d'une population économiquement démunie.

Ainsi, l'accroissement de la «visibilité policière» qu'on évoquait ci-haut est désigné pour faire de l'ombre à cette explosion de pauvreté qui devient difficile à cacher, particulièrement dans le centre des grandes métropoles. En fait, partout où la police annonce s'être convertie à l'«approche communautaire», on remarque que les politiciens se gênent de moins en moins pour adopter une approche policière pour s'adresser aux problèmes sociaux, ou plutôt pour les détourner de façon à éviter de prendre le taureau par les cornes. De Vancouver à Toronto, où la police communautaire a une longueur d'avance sur Montréal, les élus abordent le sort d'une population sans-abri en forte croissance sous un angle résolument répressif. Et puisqu'il y a de la drogue dans la rue, et bien ceux et celles qui y vivent, ou même qui y «flânent» doivent forcément être mêlés à des offenses du code criminel au chapitre des stupéfiants!

Seulement quelques mois après l'ouverture du Poste 21, des travailleurs de rue oeuvrant au centre ville montréalais font une rare dénonciation publique contre la police. La colère gronde après une opération anti-drogue à grand déploiement - une centaine de policiers, dont 35 en civil, le reste en tenue anti-émeute - le 1er octobre 1997 au carré Berri et à la Place Pasteur, deux lieux très fréquentés par les jeunes de la rue. «Ils ont attrapé tout ce qui ressemblait à un marginal. Ils ont même interpellé des étudiants qui se rendaient à leurs cours, mais qui avaient les cheveux mauves et un coupe-vent de cuir.» La nouvelle approche communautaire laisse déjà le goût amer de la trahison: «Durant tout l'été, la police avait montré de l'ouverture d'esprit et la volonté de ne pas judiciaireiser pour rien des problèmes qui ne se règlent pas par la répression. Le poste de police No 21 avait même assigné un policier que nous considérons comme un allié et que de nombreux jeunes considéraient comme un ami.» Ce flic était au milieu de l'action et pointait du doigt les personnes à arrêter. «Il a agi comme un agent dou-

ble. À moins que lui aussi se soit fait fourrer par ses patrons», conclut l'intervenant. (La Presse, 23 octobre 1997)

Il se pourrait que la guerre contre la drogue, qu'on sait tous déjà perdue d'avance, soit insuffisante pour convaincre l'opinion publique de la légitimité d'une action répressive contre les gens de la rue. Pas de problème pour la police communautaire, qui n'est pas à cours de solutions de rechange, il suffit d'entreprendre une campagne de lobby efficace avec des citoyenNEs-partenaires pour créer de nouvelles infractions. C'est ainsi qu'à Vancouver, en avril 1998, la quête est devenue une offense punissable d'une amende d'un minimum de 100\$, pouvant aller jusqu'à 2000\$! Le règlement voté par les élus municipaux interdit de mendier à proximité de lieux comme une banque, un guichet automatique, un arrêt de bus ou un «liquor store» (Société des alcools). La sollicitation est permise seulement si elle pratiquée à une distance de 120 pieds de ces endroits 'stratégiques'.

Quatre ans auparavant, le poste de quartier (Community Policing Office-CPO) de Britannia, toujours à Vancouver, avait initié une campagne pour faire adopter ce type de mesure. En mai 1996, lors d'une assemblée de quartier tenue au CPO de Britannia, la mendicité avait été inscrite à l'ordre du jour bien qu'aucunE des participantEs présentEs n'ait demandé de voir cette activité prohibée. Pourtant, plus tard, les flics communautaires du CPO Britannia utiliseront leurs consultations bidon pour affirmer que la «mendicité agressive» dérange tout le monde et ainsi obtenir gain de cause auprès des élus municipaux. Peu importe ce qui sort de ce type d'assemblée, la police mentionne qu'elle consulte la population pour par la suite ajouter plus de poids politique à ses propres revendications. (Class Antagonist, novembre 1998)

UN APPAREIL POLICIER TENTACULAIRE

On a vite compris que l'intérêt manifesté par la police de se rapprocher de la population est d'exploiter celle-ci en tant que source infinie d'information. La délation est centrale à la relation entre la police communautaire et les «citoyenNEs concernéEs». Il est à ce titre fortement significatif que l'une des formes d'introduction de la police communautaire au Québec fut l'apparition d'émissions de délation télévisée, vers la fin des années '80. Dans un article intitulé «La réelle fiction: les émissions "info-crime"», l'auteur critique cette «perversion du modèle de la police communautaire»: «Info Crime, version québécoise de Crime Stoppers, est d'abord une société sans but lucratif affiliée à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et financée par des membres honoraires tels que l'Association des banquiers canadiens, le Bureau d'assurance du Canada, les grandes compagnies pétrolières et les grandes chaînes de dépanneurs. Info-Crime, c'est aussi et surtout un programme de prévention et de répression de certains crimes dans certains médias. Et ces médias sont justement ceux qui, traditionnellement, exploitent les événements criminels. À Montréal, ce sont les réseaux de télévision de CFCF et Quatre-Saisons, les stations de radio CKAC et CKVL, les quotidiens The Gazette et le Journal de Montréal, l'hebdomadaire

Photo-Police, pour la plupart des médias populaires réputés pour faire la manchette avec des faits divers.»(...)

«Les entreprises privées participantes projettent l'image de bons citoyens corporatistes et la police traditionnelle trouve son compte dans l'opération puisque ces programmes font appel aux citoyens, non pour qu'ils identifient eux-mêmes les problèmes qu'ils perçoivent, comme le veulent les principes de la police communautaire, mais qu'ils collaborent avec la police, laquelle conserve son monopole du maintien de l'ordre et de la lutte contre la criminalité.» L'article soulève ainsi une des principales contradictions dans le discours de promotion de la police communautaire: les académiciens, qui avaient identifié la peur du crime comme facteur qui l'engendre, défendaient l'idée qu'une police travaillant étroitement avec la population serait en mesure de diminuer cette criminophobie; pourtant, c'est sur la peur du crime que s'appuie l'appareil policier pour obtenir plus de pouvoirs, de budget, de ressources, etc. (GeorgesAndré Parent, Revue Internationale d'Action Communautaire, 1994, p.171 à 179).

En 1996, Cellular Telecommunications Industry Association Foundation a fondé Communities on Phone Patrol Program (COPP). Aujourd'hui, plus de 440 000 volontaires participant à des groupes de Neighborhood Watch à travers les USA sont équipéEs des téléphones de COPP, qui leur permettent de rapporter plus de 45 000 crimes par mois!!! Le 7 juillet 1998, les entreprises Cellular One & Ericsson Mobile Phones annoncent qu'elles offriront 500 appareils sans fil aux volontaires de groupes de Neighborhood Watch sillonnant les rues de Washington DC. «Ce cadeau porte à 808 le nombre de téléphones en service donnés par Cellular One aux groupes de COPP de la région de Washington/Baltimore, ce qui maintient notre fière position de chef de file en fournisseur de temps d'antenne au programme COPP de la région», jubile Jim Carter, no.2 du marketing de Cellular One. Les donations de téléphones sans fil s'élèvent à 12 000 appareils, tous programmés avec un numéro d'urgence qui met les volontaires directement en contact avec la police en appuyant tout simplement sur une touche. Ericsson est une entreprise multinationale comptant 100 000 employéEs répartiEs dans 130 pays, tandis que Cellular One appartient à SBC Communications, Inc., qui possède des investissements dans 10 pays, exploite 118 000 employéEs et a rapporté des revenus de 25 milliards\$ US. (Business Wire, 7 juillet 1998)

La police de la ville de Kankakee, en Illinois, offre un cours très spécial aux propriétaires, le Landlord Training Program. Ce cours gratuit, d'une durée de six heures, aborde entre autres les sujets suivants: enquêter sur le passé («screening») des locataires qui appliquent, les signes avant-coureurs d'activités illégales, les expulsions, travailler avec la police, la réduction des troubles chroniques, etc.

Dans la ville de San Diego, le procureur municipal, le service d'inspection des habitations et la police travaillent conjointement au sein d'une escouade antidroque DART (Drug Abatement Response Team). En six mois, 70 habitations ont reçu la piqure du DART.